



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la
Chambre des Député-e-s
Luxembourg

Luxembourg, le 27 octobre 2017

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, nous nous permettons de poser une question parlementaire au sujet de l'importation de soja à Monsieur le **Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs**.

L'Union européenne importe chaque année plus de 30 millions de tonnes de soja en provenance principalement d'Amérique du Sud et en particulier du Brésil et de l'Argentine. Plus de 80% de la production mondiale de soja est transgénique. Il s'agit de plantes génétiquement modifiées pour - entre autres - être résistant à un ou plusieurs herbicides qui peuvent donc être utilisés pour tuer tous les herbes non désirées sans tuer la plante de soja elle-même et qui sont généralement commercialisés « en package » par la même société. La résistance la plus commercialisée concerne notamment le glyphosate, c'est-à-dire la substance active du produit Round-up de la firme Monsanto.

La culture de soja génétiquement modifié pose à la fois un problème de santé pour les agriculteurs et un problème environnemental pour les régions concernées. Or, les conséquences ne se limitent pas seulement aux pays producteurs, mais touchent aussi les pays importateurs. En effet, le soja importé est utilisé avant tout comme alimentation riche en protéines pour nourrir les animaux d'élevage, c'est-à-dire pour produire de la viande. Ces plantes génétiquement modifiées entrent donc également dans la chaîne alimentaire humaine, mais sans que le consommateur ne s'en aperçoive. Dans l'agriculture biologique par contre, les éleveurs utilisent du soja domestique non-transgénique, haricots ou autres légumineuses pour garantir une alimentation animale assez riche en protéines.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et de la Protection des consommateurs :

1. **Quelle quantité de soja a été importée au Luxembourg en 2014, 2015 et 2016 ?**
2. **Quel est le pourcentage des importations de soja transgénique par rapport au total des importations de soja ?**

3. **Quels sont les pays d'origine du soja conventionnel – c'est-à-dire du soja ni bio, ni transgénique - importé au Luxembourg ? Y a-t-il une grande différence de prix entre le soja transgénique et le soja conventionnel ?**
4. **Est-ce qu'il y a des analyses régulières visant à détecter des traces de glyphosate ou d'autres substances nocives dans le soja importé au Luxembourg ? Est-ce que jusqu'ici la valeur limite internationale de contamination au glyphosate pour l'alimentation animale (20 mg/kg) a toujours été respectée lors des analyses luxembourgeoises ?**
5. **Existe-t-il une chaîne de production de soja, d'haricots ou d'autres légumineuses agricoles au Luxembourg ?**

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.



Gérard ANZIA,
Député



Henri Kox,
Député